

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 19 MARS 1797.

De Petersbourg, le 25 Février.

Il va être fait un changement dans la division de l'empire Russe; il sera réparti en 41 gouvernemens, y compris la Courlande et les nouvelles acquisitions Polonoises. Les gouvernemens de Taurie, d'Olonezk, Kolywan, Plock, Mohilow etc., seront supprimés et incorporés dans d'autres. Le gouvernement de Charkow recouvrera la constitution dont il a joui jusqu'en 1765, de sorte que l'ordre de choses qui subsistoit jadis parmi les Cosaques, se trouvera rétabli.

Les gardes et d'autres troupes sont déjà partis pour Moscow, ainsi que 50 voitures de gala des plus superbes, destinées pour le couronnement. — L'ordre a été donné d'effacer de la liste du service, 6 généraux, 15 brigadiers, 29 colonels, 2 lieutenans-colonels, et 5 majors. Les enfans du duc de Polignac ont aussi été exclus, parcequ'ils sont encore en âge de minorité.

De Malaga, le 18 Février.

L'escadre espagnole a débarqué à Algéiras le premier bataillon des gardes espagnoles, commandé par don Joachim de Palafox, et le second des gardes wallonnes, commandé par le maréchal-de-camp don Joseph Boreau.

Les anglois s'attendent au prochain blocus de Gibraltar. Ils ont expédié dernièrement un cutter de 14 canons, pour donner avis au gouvernement britannique du passage de l'escadre espagnole dans le détroit. Il paroît qu'elle attend l'escadre françoise pour commencer les opérations du siège. Le camp de Saint-Roch se renforce chaque jour; il arrive beaucoup de troupes par terre; il en vient davantage encore par mer; elles sont débarquées à Algéiras, et

passent ensuite à Saint-Roch: on y forme des magasins considérables.

Extrait d'une lettre de Paris, du 9 Mars.

Le désir de la paix est si vif ici, que l'on accueille avec empressement tout ce qui paroît en donner l'espoir. Hier, l'on disoit que le ministre de Prusse avoit fait au Directoire une déclaration très sérieuse, et dans laquelle il s'engageoit à se prêter enfin à des voies conciliatoires qui assent cesser l'effusion du sang. L'on ajoutoit que la cour de Berlin avoit été engagée à cette démarche par le nouvel Empereur de Russie, qui est résolu, dit-on, de s'interposer puissamment pour l'effectuation d'une pacification générale. Aujourd'hui, l'on répand le bruit qu'il est descendu à l'hôtel de Modène, faubourg St. Germain, un courrier venant de Vienne, et qui est chargé de préparer des logemens pour deux envoyés qui doivent arriver par Bâle.

La relation de l'audience que notre ambassadeur, Aubert-Dubayet, a eue du Grand-Seigneur, vient d'être publiée ici; les détails qui s'y trouvent, surtout relativement à la réforme de l'étiquette, ont excité la curiosité des Parisiens, et donné lieu à beaucoup de réflexions. L'on assure que notre représentant se propose d'introduire d'autres changemens plus sérieux à la cour de Constantinople.

Extrait des Nouvelles de Paris, des 10 & 11 Mars.

La nouvelle répandue, que les envoyés du Pape étoient déjà arrivés ici, se trouve tout-à-fait dénuée de fondement; ce qui a donné lieu à un tel bruit, doit être l'arrivée d'un chargé d'affaires de Naples, qui s'appelle M. Caraccioli, autrefois secrétaire d'ambassade à Londres.

E'on disoit hier qu'il étoit arrivé un courrier de Londres, qui étoit descendu chez Charles Eacroix; l'on ajoutoit que le directoire s'étoit réuni sur-le-champ pour délibérer sur les dépêches. Le *Rédacteur* contredit aujourd'hui formellement ce bruit. Il est aisé de voir (dit cette feuille) quel est le motif qui a fait imaginer le conte fabriqué sur l'arrivée d'un courrier d'Angleterre, chargé de dépêches tellement importantes, que le ministre de Prusse a cru, disent les conteurs, devoir faire lever le ministre des relations extérieures, qui à son tour a fait lever le directoire pour examiner ces fameuses dépêches; travail qui a duré toute la nuit; ce motif est de faire croire que le gouvernement anglois fait des démarches pour avoir la paix; et comme le directoire ne dira mot sur tout cela, parcequ'on ne parle pas de ce qui n'existe point, on en conclura que le directoire tient l'affaire secrète, parcequ'il ne veut pas la paix. Quel plaisir ensuite à broder sur un pareil texte? Mais si la malveillance a pu imaginer cette fable, les amis de la constitution de l'an 5, qui doivent être du gouvernement qu'elle a établi, les amis des loix, qui doivent avoir horreur de la calomnie, tous les hommes de bonne foi, enfin, qui ont par erreur publié cette nouvelle, ne manqueront pas, sans doute, de la rétracter, comme d'usage, en disant qu'ils ont été induits en erreur.

Le silence que gardé le gouvernement sur le combat naval qui s'est donné entre les flottes espagnole et angloise, fait présumer que ce combat n'a pas été avantageux au nouvel allié de la république. Il faut donc se défier de la nouvelle rapportée aujourd'hui par Louvet, qui prétend qu'on assure que l'ambassadeur d'Espagne a porté hier au directoire la nouvelle officielle, qu'après un combat de 4 jours, pendant lequel la flotte angloise a tenté plusieurs fois de s'échapper, elle a été poussée sur les atterrages du cap St-Vincent, où elle sera réduite à se rendre ou à s'échouer. Depuis plus d'un siècle, la marine angloise n'a éprouvé aucun échec de cette importance, et elle a pu compter presque tous les combats par ses victoires. Ainsi une telle nouvelle pourroit être révoquée en doute, lors même qu'elle viendroit d'une source moins suspecte.

Il est à présent certain que M. de Puiffaye n'a point été arrêté, comme on s'étoit plu pour la centième fois à l'annoncer.

On assure que le conseil de guerre a déclaré sa compétence et que la procédure publique s'ouvrira aujourd'hui 11.

Nos finances sont dans la dernière détresse; c'est ce que vient de nous dire Treillard. Cet

aveu n'est pas nouveau; on nous le fait tous les mois, et toujours il est le précurseur de quelque grande mesure. Lorsqu'on nous annonce que la trésorerie est à sec, nous ne sommes pas loin des réquisitions et des emprunts forcés. En attendant que le niveau soit rétabli par les droits de marque et de passage, la loterie, l'impôt sur le sel, le tabac et les spectacles, voici comment on paye les plus pressés; les ministres délivrent des bons sur les biens que la république doit vendre, même sur ceux qu'elle doit posséder, sur les contributions présentes et à venir; qui fait si l'on ne renverra pas nos dettes à nos derniers neveux, et si le XIXe. siècle ne sera pas condamné à payer les sottises de celui-ci? Ce seroit au moins, je crois, un moyen sûr de les mettre sur le compte des royalistes. Déjà la foule des agioteurs et des fournisseurs convoite les 36,000,000 que l'on vient d'arracher au Pape; une grande partie de cette somme a déjà la destination, et tous les hommes à bonnes affaires sont partis en poste pour l'Italie, avec des bons payables à Rome. (*Quotidien*).

Madame de Soucy est absolument étrangère à la grande conspiration. Elle a paru un instant suspecte à la police, parce qu'elle avoit mis dans la circulation, une lettre-de-change qui avoit été faite à son profit par un émigré françois. Cet effet lui venoit bien naturellement. Dans le séjour qu'elle fit à Vienne, un françois qui éprouvoit des besoins, lui emprunta de l'argent, et lui fit une lettre-de-change du montant de la somme prêtée. Il y a dans ce procédé, de la générosité, car l'émigration ne prive pas de l'intérêt que les personnes généreuses portent au malheur; mais il n'y a, comme l'on voit rien de relatif à la grande conspiration. Madame de Soucy, depuis son retour à Paris, ayant à son tour éprouvé des besoins, comme tous ceux qui autrefois ayant plus ont aujourd'hui moins, ou même rien du tout, a mis dans la circulation l'effet qu'elle avoit reçu à Vienne; voilà ce qui lui a valu une comparution à la police; mais il est à croire que si elle est encore détenue, la liberté lui sera incessamment rendue. (*Journal-Général de France*).

On vend, chez les marchands de nouveautés, le *Jugement dernier*; c'est un dialogue entre deux de nos souverains détrônés par le sort.

Quand chaque peuple aura pris la portion qui doit lui échoir, de la république universelle, il sera bon de se fixer enfin sur un calendrier commun. Car en vérité, on fait à présent de singulières méprises. Les transpadans, comme de raison, datent aujourd'hui de l'an premier de la république. Dans quatre ou cinq

mois, ils seront à l'an second. A cette époque, les Irlandois, les Ecoissois, peut-être les Turcs et les Tartares en seront à leur an premier. Nous autres qui avons heureusement devancé nos frères dans la carrière de la raison, nous enfilons déjà la cinquième année; tandis que d'un autre côté, le peuple batave, notre plus digne émule, en est à l'an trois. A moins que toute la terre ne convienne de regarder la France comme le point central des républiques présentes et à venir, et le foyer de toute la liberté née et à naître, les difficultés iront toujours en croissant, et il ne sera plus possible de s'entendre. (*Groudeur.*)

Une lettre de Nantes, en date du 1^{er} de ce mois, contient ce qui suit: „Plusieurs chasse-marées armés sont arrivés ici aujourd'hui; ils sont partis depuis huit jours de Brest: ils rapportent qu'on travaille dans ce port à tous les vaisseaux, qui sont au nombre de trente environ: il y en a déjà dix-sept en rade, dont un, l'*Invisible*, à trois ponts. C'est toujours Morard-Degall qui a le commandement. Quoique ces challe-marées aient été obligés de faire toute cette route en louvoyant, par les vents d'Est qui ont toujours régné, ils n'ont néanmoins aperçu aucun ennemi; ils ont même rencontré un convoi venant de Bordeaux, sous la simple escorte d'un brick, ayant passé au large et louvoyant entre Belle-Isle et Grois, pour entrer à l'Orient. Il est à présumer que la division ennemie est restée dans les coureux, où elle a pris quelques caboteurs, qui croyant siler avec plus de sûreté, ont passé entre les terres.

Conseil des 500. — Séance du 11.

Dumolard a la parole pour une motion d'ordre. Un de nos collègues, dit-il, vous a parlé, il y a quelques jours à cette tribune, de la nécessité d'entretenir la plus parfaite harmonie entre le directoire exécutif et le corps législatif: je sens cette nécessité comme lui; mais je ne crois pas que nous devions faire, au désir de maintenir cette harmonie, le sacrifice des droits du peuple et de l'autorité du corps législatif. Je réclame donc contre un arrêté du directoire, par lequel, d'après le rapport du ministre de la justice, il a décidé que les prévenus d'émigration ne seront point admis à voter dans les assemblées primaires. Ces exclusions sont contraires à la constitution; d'ailleurs, quand il y auroit eu des doutes à cet égard, c'étoit au corps législatif à les lever, et non au directoire. Si le directoire peut disposer de la faculté politique des citoyens, c'en est fait de la liberté! Songez-en effet que ce

sont les administrateurs qui inscrivent sur les listes d'émigrés! Ces administrateurs sont sous la main du directoire, et c'est lui seul qui peut rayer de ces listes. Les registres sont toujours ouverts. En faisant inscrire et ne rayant pas, le directoire pourroit priver du droit de voter, dans les assemblées primaires, les trois quarts de la France. (Il s'élève quelques murmures.)

Dumolard continue: Soixante mille citoyens sont en réclamation. Le directoire, par des lenteurs, les privera-t-il de leurs droits? Qu'il prononce! Les coupables seront exclus; mais les innocens inscrits à tort rentreront dans leurs droits. Les lenteurs du gouvernement peuvent-elles être imputées à crime à ceux qui en sont les victimes? Laissez-vous le sort des citoyens et leurs droits à la disposition du gouvernement? Que l'harmonie règne entre le directoire exécutif et nous! mais je ne sacrifierai jamais, je le répète, aucun de nous ne sacrifiera jamais au désir de conserver cette union, les droits les plus saints du peuple et nos devoirs les plus sacrés. Je demande le renvoi à une commission.... — *Appuyé: s'écrie-t-on!* — Je demande, reprend Dumolard, que cette commission fasse son rapport.... — *Plusieurs voix: Demain!* — *Dumolard: Je demande qu'elle le fasse demain.* Le conseil arrête le renvoi à une commission, et qu'elle fera son rapport demain.

De Florence, le 19 Février.

Notre Grand-Duc a demandé et obtenu du directoire exécutif de France, que la mort de Louis XVI, son oncle, ne fût pas célébrée à Livourne par les troupes françoises. Ce ménagement, auquel l'urbanité françoise ne pouvoit pas se refuser, n'est peut-être pas payé par les égards que la République pourroit attendre de notre gouvernement. A Florence, à Livourne, dans le reste de la Toscane, on énonce impunément les vœux les plus contraires aux intérêts de cette République; on persécute ceux qu'on soupçonne d'adhérer à ses maximes. L'archevêque de Florence et son grand-vicaire ont ordonné à tous les religieux des deux sexes de réciter tous les jours des prières pour la conservation et la défense du Pape. Les habitants de Livourne ont témoigné une joie presque insultante lors du départ des 1400 françois. Cette troupe ayant rencontré, en s'en allant, deux compagnies de Toscans qui rentroient à Livourne, les soldats Toscans ont affecté de crier *vive Ferdinand III!* Le commandant de la place ayant eu le bon esprit de les exhorter à remettre à des circonstances plus convenables

L'expression de leur affection pour le Grand-Duc, il a été traité d'ennemi de son souverain & de parifan de la France. (Tiré d'un Journal de Paris).

De Dantzic, le 25 Février.

Le bruit court que l'on travaille dans ce moment à Berlin, à un traité de commerce avec la Russie. L'on ajoute qu'il doit bientôt arriver ici un conseiller des finances prussien, pour s'informer de l'opinion de nos principaux négocians, et écouter leurs propositions sur ce qu'ils croiront avantageux pour le commerce de notre ville. Ce conseiller des finances doit, dit-on, visiter pour le même objet toutes les places de commerce de la Prusse sur les côtes de la mer Baltique. (Gaz. de Hambourg).

Du Tyrol, le 12 Mars.

Le nombre des troupes de renfort que les François ont reçues du côté de Trente, est de 6 à 7 mille hommes; mais il n'est pas encore certain si Buonaparte est arrivé avec elles. L'on présume que l'ennemi va chercher à pénétrer sur Botzen; déjà il a fait, ces jours derniers, différentes tentatives pour forcer quelques postes des montagnes; mais il a été repoussé avec perte par nos braves arquebuziers.

L'on n'a encore aucun avis certain sur ce qui s'est passé dans le Frioul; l'on dit que les François ont tenté itérativement de passer la Piave au-dessus de Treviso, mais qu'ils ont encore échoué. Le quartier-général de S. A. R. l'Archiduc Charles est à Udine.

La mortalité est toujours très grande à Botzen et dans les environs.

On vient d'imprimer à Londres la partie du Moniteur, qui par la nature & l'importance des événe-

mens peut être considérée, comme la plus intéressante de ce journal, & même comme la Section la plus remarquable des Annales-unières du Monde: C'est à-dire à commencer du mois d'Août 1792. époque mémorable de la destruction de la Monarchie Française, jusqu'à la mort de Robespierre. Cette longue scène de terreur & d'outrages, a paru utile à conserver dans tous ses détails & son originalité, ne fût-elle que pour servir de leçon aux nations qui suivroient par ne connoître la révolution française que par ses derniers résultats.

Cette publication sous la forme in quarto & sur le plus beau papier Velin, sera donc une copie fidèle du Moniteur sans aucun réarrangement qui s'étendra du mois d'Août 1792, à la fin de Juillet 1794, où s'est terminé ce qu'on peut appeler le règne de Robespierre, cet espace étant de 24 mois, chaque mois fournira un Volume de 670 à 680 pages; cette division se trouvant la plus convenable, soit pour commencer, continuer, ou s'arrêter à volonté.

Pour faciliter les recherches, on a placé à la fin de chaque Volume, des tables qui indiquent séparément les matières, les Orateurs, les morts remarquables mentionnées dans le même Volume.

Cette suite sera terminée par une Table Générale des matières, dans laquelle on se propose d'insérer tout ce qu'on pourra recueillir de plus certain & de plus intéressant parmi les journaux & Mémoires du temps, soit comme correction; ou pour une plus parfaite connoissance des objets rapportés dans cette table.

La 3^e livraison présentement sortie de la presse, est de 4 Volumes, comprenant les mois d'Août, Septembre, Octobre, Novembre 1792. Le prix de chaque Volume couvert en carton, est d'une Guinée. Il a été tiré un certain nombre d'exemplaires en papier royal, dont le prix est d'une Guinée & demie par Volume.

L'ouvrage se vend à Londres au domicile de l'Editeur Mr. JARRY N^o. 10. Shepherd Street, Hanover Square.

* * Les éloges qu'on ne cesse de donner à la supériorité de mes Bandages élastiques, m'engagent à avertir les personnes qui en auront besoin, qu'elles seront toujours servies avec exactitude, à raison de 4 fl. & 5 fl. 30 kr. francs de port, pour les deux côtés; ce qui revient à 9 & 12 liv. de France; elles doivent joindre à cet envoi la grosseur du corps, prise sur les bandes.

* * A louer, pour le mois de Juin prochain, à Emmerichstadt près Höchst, un logement situé près du grand bâtiment de M. Bolongaro, & consistant en 20 pièces, tant chambres que salles; une cave pouvant contenir environ 17 pièces de vin; une cour avec entrée à porte cochère, une écurie & remise, des greniers, & un petit jardin devant sur le Mein. L'on pourroit aussi avoir un quartier composé de six chambres pour domestiques, qui se trouve dans la même cour. — S'adresser pour les renseignements ultérieurs à M. Bolongaro-Simonetta à Francfort.

* * On désireroit trouver une bonne cuisinière, qui parlât français, & fût munie de bonnes attestations; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * M. Delemer, chanoine régulier de l'Abbaye de Cisoing, est prié de donner son adresse à Me. Mayer, à Fuld; elle a des choses intéressantes à lui communiquer.

* * On demande une fille française, brabançonne ou liégeoise, munie de bons certificats, qui sache coudre, repasser & à l'exception de la cuisine, faire tout l'ouvrage d'une maison bourgeoise; s'adresser au Bureau de ce Journal.

Etienne, Instrumentier de la Cour à Hanau.